



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale greffière trésorière de la susdite municipalité, que:

Selon l'arrêté 2021-090 du 20 décembre 2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres du conseil à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

QUE la séance ordinaire du conseil municipal du 07 février 2022 sera tenue à huis clos;

QUE le public ne sera pas admis au cours de cette séance;

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par téléphone ou par courriel à l'attention de Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux au (819) 845-3954 poste 223 et par courriel à l'adresse suivante : dsm@sfxb.qc.ca.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Brompton, ce 03^e jour de février 2022.

Sylvie Champagne,
Directrice générale greffière-trésorière